

## Procès-verbal de la séance du 11 avril 2024 du Conseil d'Administration de la Caisse des Ecoles

L'an 2024, le 11 avril à 19h00, le Conseil d'administration légalement convoqué s'est réuni en séance publique sous la présidence de Monsieur PREAUX, président.

Membres du Conseil Municipal	Présent(e)	Absent(e)	Pouvoir donné
BRILHAULT Géraldine	X		
CARBONNIER Nicolas	X		
FERGANI Alexandre		X	X
PREAUX Patrice	X		
VOISIN Éric	X		
THEVENET Marie, Directrice d'école	X		

Absent excusé : M Fergani Alexandre est absent.

M Fergani donne son pouvoir à M Voisin Eric.

Secrétaire de séance : Monsieur CARBONNIER Nicolas.

6 conseillers d'administration en exercice, le quorum est fixé à 4.

ORDRE DU JOUR	
1	Compte de gestion 2023 de la caisse des écoles
2	Compte administratif 2023 de la caisse des écoles
3	Affectation du résultat de la caisse des écoles
4	Budget 2024 de la caisse des écoles

### 1- Compte de gestion 2023 de la caisse des écoles

#### DCA 2024/01

Le conseil d'administration, après s'être fait présenter le compte administratif 2023, constatant que le compte de gestion établi par le receveur est conforme au compte administratif de la caisse des écoles ; adopte à l'unanimité le compte de gestion 2023 du receveur.

### 2- Compte administratif 2023 de la caisse des écoles

#### DCA 2024/02

Le président présente le compte administratif 2023 de la caisse des écoles, considérant qu'au cours de l'exercice 2023, le président, ordonnateur, a normalement administré les finances en poursuivant le recouvrement de toutes les créances et en n'ordonnant que les dépenses justifiées ou utiles. Hors de la présence de monsieur PREAUX Patrice, président, le conseil d'administration adopte le compte administratif 2023 de la caisse des écoles arrêté comme suit :

Dépenses	8 324.72 €
Recettes	3 657.74 €
Report N-1	+ 11 662.26 €
<b>Clôture 2023</b>	<b>+ 6 995.28 €</b>

### 3- Affectation du résultat de la caisse des écoles

#### DCA 2024/03

Le président de la caisse des écoles, propose d'affecter la totalité du résultat excédentaire s'élevant à 6 995.28€. Les membres du conseil d'administration de la caisse des écoles approuvent à l'unanimité l'affectation du résultat.

**4- Budget 2024 de la caisse des écoles**  
**DCA 2024/04**

Le conseil d'administration ouï l'exposé de monsieur le président présentant le budget 2024 de la caisse des écoles présenté comme suit :

	FONCTIONNEMENT
Dépenses	10 687.00 €
Recettes	3 691.72 €
Résultat Reporté	+ 6 995.28 €

Le conseil d'administration décide à l'unanimité d'approuver le budget 2024 présenté par le président.

Auteur : PREAUX Patrice

Date de mise en ligne : 1<sup>er</sup> juin 2024

<b>Conseil d'Administration du 11 avril 2024</b>	
<b>PREAUX Patrice, le maire</b>	<b>CARBONNIER Nicolas, Secrétaire de séance</b>
	